

**Massilou**

Limite communale

**Zonage**

	UA / UAnc		A
	UB / UBnc		Ap
	UE		Apj
	0AU		N
	1AUB / 1AUBo		NI
	0AUE		Np

**Prescriptions**

- Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) - Aléa indifférencié
- Atlas Départemental des Zones Inondables (ADZI)
- Périmètre de recul aux abords des cours d'eau (20m)
- Zone coeur du Parc National des Cévennes
- Monument Historique
- Périmètre de protection aux abords des Monuments Historiques (500m)
- Risque minier résiduel
- Emplacement réservé
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Bâtiment pouvant changer de destination
- Linéaire de commerces
- Espace Boisé Classé (sujet)

**Secteurs soumis à des règles spécifiques**

- Secteur toiture aspect lauze « TL »
- Périmètre avec hauteur maximum spécifique

**Éléments à protéger au titre des articles L151-19 et/ou L151-23 du Code de l'Urbanisme**

- Patrimoine bâti protégé**
- Édifice remarquable
  - Construction et aménagement vernaculaire (pont, ruchers-troncs, menhirs, etc.)
  - Chaînage ornementé
  - Ouvrage hydraulique (béal, trincat, etc.)
  - Voie et draille
- Élément de végétation protégé**
- Ensemble boisé
  - Bosquet ou alignement d'arbre
  - Ripisylves
  - Sujet remarquable
  - Prairies maigres de fauche ou habitats de milieux ouverts
  - Zone humide

